



PROGRAMME ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

THÉORIE

- Visite préparatoire
- Retour sur l'ancien document mis en place, les accidents de travail survenus depuis et les actions de prévention menées
- Etude de tous les postes de travail :
Nombre de personnel
Méthodologie
Outils et machines utilisées
- Identification des risques
- Hiérarchisation des risques
- Mise en place d'un planning de prévention

PRATIQUE

- Travaux d'analyse de documents déjà réalisé
- Etude d'un poste de travail pour identifier les risques

FICHE RÉCAPITULATIVE

Pré requis aucun

Objectifs Etre à jour réglementairement à l'article L4121-1 du code du travail (mise à jour tous les ans)

Public Visé Toute entreprise

Durée dépend selon le nombre de salariés

Validation Attestation de stage

Lieu de formation Vos locaux

RÈGLEMENTATION

- **Article L4121-1 et 2 du code du travail** imposant à toute entreprise l'étude des risques à l'intérieure de son entreprise et de les hiérarchiser dans un registre pour mettre en place un planning de prévention.